

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHÉMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tenue le **4 février 2020** à 19h00 heures, à la salle du conseil de l'édifice municipal sous la présidence de Monsieur Claude Roy, maire suppléant, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 - Madame Nancy Dumas
Siège #2 - Monsieur Claude Roy
Siège #4 - Monsieur Sylvain Gilbert
Siège #5 - Monsieur Bernard Giguère
Siège #6 - Monsieur André Boutin

Sont absents :

Madame Lucie Gagnon

Le siège #3 est présentement vacant.

Les membres présents forment le quorum. Madame Vicky Giguère, directrice générale, agit comme secrétaire.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, le maire suppléant, monsieur Claude Roy déclare la séance ouverte, il est 19h00.

2020-02-20

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 - Séance ordinaire du 14 janvier 2020**
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 4.1 - Comptes du mois**
- 5 - CORRESPONDANCE**
 - 5.1 - Bordereau des correspondances**
- 6 - ADMINISTRATION**
 - 6.1 - Renouvellement - Radio Bellechasse-Etchemins**
 - 6.2 - Droit de passage 80 des Etchemins**
 - 6.3 - Modifications du règlement numéro 90-2019**
 - 6.4 - Scrutin**
- 7 - POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE**
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE**
 - 8.1 - Rapport du directeur incendie**
- 9 - VOIRIE**
 - 9.1 - Rapport de voirie**
 - 9.2 - Reddition Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**

10 - LOISIRS ET CULTURE

10.1 - Demande au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives

10.2 - Camp de jour

10.3 - Emploi été Canada

11 - DÉVELOPPEMENT

11.1 - Présentation d'une demande d'aide financière au Fonds d'appui au rayonnement des régions

12 - URBANISME

13 - HYGIÈNE DU MILIEU

14 - VARIA

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

D'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2020-02-21

3.1 - Séance ordinaire du 14 janvier 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 janvier dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier tel que rédigé.

ADOPTÉE

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2020-02-22

4.1 - Comptes du mois

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Boutin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la liste des comptes du mois de janvier 2020 présentée aux membres du conseil soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 82-2018 sur le contrôle et le suivi budgétaire.

Comptes: 79 093.13\$

Salaires: 13 681.10\$

Total: 92 774.23\$

ADOPTÉE

5 - CORRESPONDANCE

5.1 - Bordereau des correspondances

Lecture de la correspondance est faite par la secrétaire.

Le maire suppléant remercie les bénévoles qui ont participé à la fête de la famille.

6 - ADMINISTRATION

2020-02-23

6.1 - Renouvellement - Radio Bellechasse-Etchemins

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Giguère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De renouveler notre adhésion à radio Bellechasse-Etchemins au coût de 40\$ pour l'année.

ADOPTÉE

2020-02-24

6.2 - Droit de passage 80 des Etchemins

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser le groupe du programme « 80 des Etchemins » à circuler dans les rues de la municipalité le 6 juin 2020.

De leur permettre de faire une pause repas à l'édifice municipal.

ADOPTÉE

2020-02-25

6.3 - Modifications du règlement numéro 90-2019

Attendu qu'il est nécessaire d'amender le règlement #90-2019 pour modifier l'article 1;

Attendu que la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague a décrété, par le biais du règlement numéro 90-2019, une dépense de 2 701 881 \$ et un emprunt de 2701 881 \$ pour le rechargement granulaire avec remplacement de ponceaux et asphaltage du 3e et 4e rang et d'une portion de la route 277.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE l'article 1 du règlement numéro 90-2019 soit remplacé par le suivant :
Le conseil est autorisé à faire effectuer les travaux de rechargement granulaire avec remplacement de ponceaux et asphaltage du 3e et 4e rang et d'une portion de la route 277 selon l'appel d'offres portant le numéro 18595-01, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation datée du 4 février 2020 lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » et « B ».
- QUE l'article 2 du règlement numéro 90-2019 soit remplacé par le suivant :

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 2 701 881 \$ aux fins du présent règlement.

- QU'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE

2020-02-26

6.4 - Scrutin

Tel que requis à l'article 339 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités, le président d'élection doit, dans les 30 jours de l'avis de vacance, fixer le jour du scrutin parmi les dimanches compris dans les quatre mois de l'avis.

Le jour du scrutin est donc fixé au dimanche 26 avril 2020.

7 - POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

8.1 - Rapport du directeur incendie

9 - VOIRIE

9.1 - Rapport de voirie

2020-02-27

9.2 - Reddition Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 210 257\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Pour ces motifs,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

10 - LOISIRS ET CULTURE

2020-02-28

10.1 - Demande au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- Que la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague autorise la présentation du projet d'aménagement d'un module de jeux au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;
- Que soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer

les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

- Que la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague désigne Madame Vicky Giguère, Directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

2020-02-29

10.2 - Camp de jour

Considérant que l'offre de service sera plus intéressante à deux municipalités;

Considérant que la municipalité de Saint-Louis désire s'associer à la municipalité de Ste-Rose pour l'organisation et la tenue du camp de jour;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Giguère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le camp de jour pour l'été 2020 se fasse en collaboration avec la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford;

De nommer la municipalité de Saint-Louis mandataire;

D'autoriser la directrice à signer le protocole d'entente à intervenir entre les deux municipalités.

ADOPTÉE

2020-02-30

10.3 - Emploi été Canada

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les membres du conseil autorisent la directrice générale à déposer une demande pour une subvention à emploi été Canada 2020 pour 3 étudiants pour le camp de jour St-Louis et Ste-Rose.

ADOPTÉE

11 - DÉVELOPPEMENT

2020-02-31

11.1 - Présentation d'une demande d'aide financière au Fonds d'appui au rayonnement des régions

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- Que la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague autorise la présentation du projet d'aménagement d'un dépanneur intelligent au Fonds d'appui au rayonnement des régions;
- Que la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

- Que la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague désigne Madame Vicky Giguère, Directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

12 - URBANISME

13 - HYGIÈNE DU MILIEU

Monsieur André Boutin a participé à une rencontre d'information avec la MRC de Bellechasse pour mieux comprendre les enjeux spécifiques de la gestion des matières résiduelles.

14 - VARIA

Aucun sujet

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2020-02-32

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nancy Dumas
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE la séance soit levée à 19h31

ADOPTÉE

Claude Roy
Maires suppléant

Vicky Giguère
Directrice générale

Je, Lucie Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Lucie Gagnon
Mairesse